

Des repas bio et gratuits pour 4.000 enfants de maternelle

Deux millions € sont débloqués pour 78 écoles

Dès le mois de septembre prochain, 78 écoles dites « moins favorisées » de la Fédération Wallonie-Bruxelles pourront distribuer aux élèves de maternelle des repas bio et équilibrés gratuits. Plus de 4.000 enfants mangeront ainsi plus sainement. La ministre Isabelle Simonis débloque deux millions d'euros pour ce projet-pilote dans 78 écoles moins favorisées.

Permettre aux plus petits d'avoir une nourriture saine, avec des produits bio et issus des circuits courts, lors de leurs repas de midi à l'école sera désormais une réalité pour plusieurs établissements situés en Wallonie et à Bruxelles.

650.000 REPAS PAR AN

Ainsi, la ministre de l'Égalité des chances, Isabelle Simonis (PS) vient de faire passer au gouvernement un projet-pilote doté d'une enveloppe de près de deux millions d'euros. Cette enveloppe est destinée uniquement aux écoles dites « moins favorisées », comprenez par là avec un indice socio-économique plus faible. L'objectif de ce projet est

donc destiné à dessein aux enfants qui ont moins de chance que d'autres. Quelque 78 écoles

de Wallonie et de Bruxelles ont été sélectionnées : 15 dans la capitale, 32 dans le Hainaut, trois en Luxembourg, six à Namur et 22 du côté de Liège. Aucune n'est située en Brabant wallon.

Très concrètement, dès la rentrée scolaire prochaine, quatre repas par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi) seront servis gratuitement à plus de 4.000 enfants de maternelle au sein des 78 écoles sélectionnées. Ce ne sont donc pas moins de 650.000 repas qui seront servis chaque année, sans que les parents aient à déboursier le moindre centime.

PRODUITS BIO ET LOCAUX

Des repas qui ne seront pas composés de n'importe quelle manière. Plusieurs conditions strictes ont en effet été fixées. Ainsi, il faudra privilégier les produits locaux, de saison, issus de l'agriculture biologique et répondant aux critères de l'Union européenne. Les repas devront également être équilibrés et sains, en respectant la pyramide alimentaire.

Par contre, la question des dimensions philosophiques, religieuses ou encore liées aux allergies est laissée à l'appréciation des directeurs d'écoles et n'est donc pas réglementée par le projet-pilote porté par la ministre Simonis.

L'objectif, là derrière, est bien évidemment de combattre le risque de pauvreté et d'exclusion sociale. Il faut savoir à ce sujet que plusieurs acteurs (la ligue de l'enseignement et la Ligue des familles, notamment) pointent le coût des repas comme un facteur d'explication majeur de la non-fréquentation des cantines scolaires. La mauvaise nutrition des enfants sur le temps de midi est également pointée du doigt.

Enfin, d'un point de vue purement financier, une première tranche de 40% sera tout d'abord liquidée en septembre en fonction du nombre d'enfants inscrits dans les écoles ces trois dernières années, sur base d'un montant de trois euros par repas. Ensuite, la seconde tranche (60%), sera liquidée l'an prochain en fonction du nombre ajusté d'enfants participants. ●

GASPARD GROSJEAN

Isabelle Simonis : « Une vraie politique égalitaire de santé »

Cela peut paraître étonnant a priori. Cette mesure de gratuité de repas bio et sains à midi pour les élèves de maternelle a été proposée non pas sous le prisme de l'enseignement, mais sous celui de l'égalité des chances, compétence de la ministre Isabelle Simonis (PS) en Fédération Wallonie-Bruxelles.

« Les repas dans les cantines sont hors du temps scolaire », commente la socialiste liégeoise. « Quand nous regardons certains indicateurs

concernant les plus exposés à la pauvreté et à l'exclusion, on constate que c'est le cas pour 41 % des familles monoparentales avec un enfant à charge. C'est énorme. »

Dès lors, « rendre accessible un tel repas, c'est une vraie politique égalitaire de santé. Et je dis de santé car ce sont des repas bio, sains, avec des produits issus des circuits courts. Il faut donner dès le plus jeune âge le réflexe de se nourrir sainement. De plus, on sait que le coût pour une alimentation de qualité peut être un frein fi-

nancier. Nous répondons ici à un vrai besoin, puisque cette expérience-pilote est vraiment

destinée à la population la plus fragilisée. »

Par contre, étendre cette mesure semble difficile financièrement. « Ici, c'est vraiment pour les écoles à encadrement différencié avec les indices les plus bas. Rien que l'étendre à tous les établissements de ce type aurait un coût de 19 millions d'euros », souligne Isabelle Simonis. ●

G.G.